

Monsieur Le Président de la République Française
Palais de l'Élysée - 75008 PARIS

Monsieur Le Président,

Citoyen français solidaire des résidents de Saint-Pierre et Miquelon, je m'adresse à vous afin qu'une nouvelle fois, cet archipel, si petit soit-il en superficie et en population, ne soit pas l'oublié des terres d'Outre-Mer.

Ils sont tous les descendants des Basques, des Bretons et des Normands qui, depuis cinq siècles, sont fiers de se battre afin de maintenir une présence française en Amérique du Nord et ce en dépit des agressions et autres tentatives d'intimidation du monde anglo-saxon qui les environne.

Depuis 1992, ils assistent à l'effondrement de leur économie à cause de la limitation des zones de pêche et du moratoire imposé par le Canada. Pour sa survie cet archipel cherche désormais des voies de diversification dans l'espoir d'un développement stable et durable. La plus significative de ces voies est l'exploitation des ressources naturelles de leur Zone Economique Exclusive et plus particulièrement des richesses du plateau continental. C'est son extension que la France doit impérativement revendiquer avant le 13 Mai prochain auprès de la commission de l'ONU, chargée des limites du plateau continental.

Depuis des années leurs représentants interviennent dans les assemblées et auprès des gouvernements successifs afin que cette légitime demande soit prise en compte. Ils se sont à chaque fois heurtés à la frilosité du Ministère des Affaires Etrangères, sans doute encore traumatisé par l'échec cuisant qu'il a subi lors de l'arbitrage de la frontière maritime en 1992. Je ne peux donc que me féliciter de l'attitude du Premier Ministre et du Président de la Commission des Affaires Etrangères de l'Assemblée nationale qui, dernièrement, se sont publiquement montrés favorables à ce dossier.

Aujourd'hui le temps presse! Vous seul Monsieur le Président, pouvez intervenir pour que la France fasse valoir dignement ses droits dans cette région.

En ce domaine le comportement d'un pays européen comme la Grande Bretagne est enviable, lequel n'a pas hésité à faire valoir ses prérogatives au large des îles Malouines qui étaient l'objet d'un contentieux avec l'Argentine.

Ne doutant pas que la France saura, elle aussi, faire respecter ses droits territoriaux, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma très haute considération.

le

Monsieur, Madame xxx
adresse